



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/12/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	7	9

Vote
A l'unanimité des membres présents
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS PREFECTURE DE RIOM

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2024, le 14 Décembre à 10:00, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE MONTFERMY s'est réuni à la Salle de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LONGCHAMBON Vladimir, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis de manière dématérialisée ou, par écrit à leur domicile aux conseillers municipaux qui en ont fait la demande, le 09/12/2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 09/12/2024.

Présents : M. LONGCHAMBON Vladimir, Maire,
Mme CHAUVY Christiane,

MM : ARNAUD Daniël, FAURE Pascal, LEMAITRE Guy, NOALHAT Alexandre, ROBERT Claude.

Excusé(s) avant donné procuration : MM : CONDAT Daniel à M. NOALHAT Alexandre, POURTIER Stéphane à M. FAURE Pascal

Excusé(s) : Mme CHARRETON Amandine

Absent(s) : Mme CHABERT Nadège

A été nommé(e) secrétaire : M. LEMAITRE Guy

Le procès-verbal de la séance précédente a été lu et adopté.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

2024_07_07 – ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES (ZAER) : DESIGNATION DE DEUX REFERENTS

VU :

- La loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte ;
- La nécessité d'accompagner le développement des énergies renouvelables sur le territoire intercommunal ;
- La demande de la Communauté de Communes visant à mobiliser deux référents par commune pour participer aux travaux des Zones d'Accélération ;
- L'importance d'identifier et de planifier les zones stratégiques pour le développement des énergies renouvelables sur le territoire ;

CONSIDERANT :

- L'importance d'identifier et de planifier les zones stratégiques pour le développement des énergies renouvelables sur le territoire ;
- L'organisation d'ateliers spécifiques entre le 23 et le 24 janvier prochains pour présenter les enjeux, localiser les secteurs préférentiels, identifier les freins et nourrir la réflexion sur les recommandations paysagères associées aux différentes filières énergétiques ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

1. DESIGNNE en tant que référents pour représenter la commune et participer aux travaux relatifs aux ZAER :
 - M. LONGCHAMBON Vladimir,
 - Mme CHAUVY Christiane,qui déclarent accepter cette mission.

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le **20 DEC 2024**



ID : 063-216302380-20241214-2024_07_07-DE

2. **DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire pour l'exécution de cette délibération et signer toute pièce s'y rapportant.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, et informe que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours pour excès de pouvoir par courrier adressé au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 17/12/2024

Le Maire

Vladimir LONGCHAMON



Le secrétaire de séance

Guy LEMAITRE